

DELIBERATION N° 91/11-11 – DENOMINATION DE RUES

*Monsieur KIELISZEK, Adjoint, indique à l'Assemblée que la création de la zone d'activités le Franclos II a occasionné l'ouverture d'une voie d'accès qu'il convient de dénommer officiellement.*

*Il propose le nom de "Emile LEVASSOR" (1844-1897) pour désigner cette rue.*

*Il indique également que le lotissement de Fontenelle sera desservi par deux voies qui pourraient s'appeler :*

- rue de Fontenelle pour la voie principale,*
- rue Georges BRASSENS pour la voie interne.*

*Il propose enfin les noms de :*

- rue du Pré Malnoi*
- rue de Maurepré*

*pour désigner deux rues de la Z.A.C. Chaudeau perpendiculaires au Boulevard des Technologies.*

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :*

- de désigner par "Rue Emile LEVASSOR" la voie créée dans la zone d'activités du Franclos,*
- de désigner par "Rue de Fontenelle et Rue Georges BRASSENS" les voies du lotissement de Fontenelle.*
- de désigner par "Rue du Pré Malnoi" et "Rue de Maurepré" les nouvelles voies créées dans la Z.A.C. Chaudeau.*